



**24h/24**

Une surveillance de jour  
comme de nuit

**33 APPARTEMENTS  
PRIVATIFS**



Des espaces communs partagés  
par les résidents (salle de  
restaurant et d'animation, petits  
salons dans les étages, laverie)



Contactez-nous

Résidence Autonomie  
Maurice-Mathieu  
Rue Dégreaux  
03 21 72 13 41  
[i.grabarz@lievin.fr](mailto:i.grabarz@lievin.fr)



**La Résidence  
Autonomie  
Maurice-Mathieu**



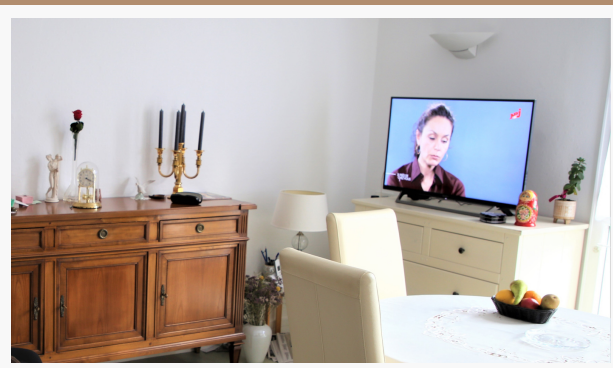
## Qu'est-ce que la résidence autonomie ?

La résidence autonomie, gérée par le CCAS de la Ville de Liévin, est une **solution intermédiaire entre le logement individuel et un établissement d'hébergement**.

Elle permet d'offrir au sein d'un bâtiment collectif un logement privatif et des prestations à des personnes âgées seules ou en couple en mesure d'assurer elles-mêmes les tâches de la vie quotidienne.

## Que propose la résidence autonomie ?

La résidence propose des **appartements de type F1 bis**, composés d'une cuisine aménagée, d'une pièce chambre/salle de bain. Les locataires bénéficient de services collectifs comme la restauration préparée sur place, une laverie et des animations régulières.



La résidence lie **l'indépendance et la convivialité du cadre de vie** afin de lutter contre l'isolement et l'insécurité, tout en assurant le lien social.



Les soins médicaux et les soins courants sont réalisés par des intervenants extérieurs (médecins libéraux, SSIAD (Services de Soins Infirmiers à domicile), infirmiers libéraux...).

